



## Litige entre enfants concernant notre mere

-----  
Par lili1803

Bonjour,

Nous sommes 4 enfants je suis la seule à m'occuper d'elle mon frère ainé habitant l'Allemagne.

Je m'occupe de ma maman depuis 2003 date à laquelle elle a vendu sa maison (les parts de chacun ont été données). Elle m'a versé 10 000 ? à l'époque pour me remercier du temps que je lui accordais. Elle avait cessé toute relation avec ma soeur depuis cette date. En 2007, elle est venue habiter chez moi dans un 2 pièces là elle me donnait 200? par mois pour les faux frais. En 2016.2017, poussé par mon 2nd frère, elle a pris un logement à Doué la fontaine mais après un AVC, à sa demande, elle a intégré un foyer logement. Tout les dimanches, je vais la chercher pour passer la journée je lui fais son ménage, ses courses, l'emmène au médecin.... Maintenant, que son médecin l'a inscrite pour prévoir un EPAHD? ma soeur se réveille et me promet de faire une recherche sur trente ans de ses comptes bancaires et m'affirme un procès. J'ai la procuration sur ses comptes et n'ai jamais reçu d'aide de qui que ce soit Comment me prévenir de tout cela, que dois-je faire